

Grosses différences de traitements

La D.H. - 20-06-2006

■ Logements sociaux à Bruxelles : le salaire des présidents

BRUXELLES ▽ Le scandale de la Carolo et des autres sociétés de logements sociaux en Wallonie et dans le Hainaut en particulier a mis l'accent sur les rémunérations et avantages des présidents de ces structures. Qu'en est-il en Région de Bruxelles-Capitale où l'on dénombre 33 Sisps ou sociétés immobilières de service public ? Celles-ci gèrent 38.000 habitations à loyer modéré sur l'ensemble des 19 communes.

Il apparaît pourtant que la rémunération des têtes politiques des différentes sociétés n'est pas en rapport avec le nombre de logements gérés par chacun. Ainsi, une réponse à une question posée au Parlement bruxellois nous apprend que le mieux payé des présidents est celui du Foyer schaerbeekois avec 1.497 euros bruts par mois. Le moins bien loti parmi les 33 présidents semble être celui du Foyer koekelbergeois, avec 42 euros. Le détail remis par la secrétaire d'Etat bruxelloise au Logement, François Dupuis, ne reprend malgré tout pas l'ensemble des fiches.

Foyer schaerbeekois : un mandat non déclaré

Au Foyer anderlechtois, où l'on gère un parc de plus de 3.000 logements, le salaire de base est moins important, il atteint les 770 euros. Au Foyer bruxellois et au Foyer laeekenois, où le patrimoine est important (2.500 à Bruxelles, 2.800 à Laeken), il

est respectivement d'environ 990 euros et 1.000 euros.

"Il ne faut pas parler de salaire mais d'une indemnité, répond de son côté Eddy Courthéoux, le président PS du Foyer schaerbeekois, le mieux rétribué. Il s'agit d'une indemnité fixée par une circulaire émise par l'ancien secrétaire d'Etat au Logement Alain Hutchinson." Circulaire reprenant des rémunérations soumises par les conseils d'administrations.

Pour M. Courthéoux, les émoluments dépendent des prestations effectives du président. Le président du Foyer schaerbeekois, qui est également Directeur général de l'Orbem, affirme se rendre tous les jours dans sa société. *"Je préside également un comité de gestion par semaine et le conseil d'administration se réunit une fois tous les mois et demi."*

Reste que l'indemnité perçue par M. Courthéoux ne figure pas dans sa déclaration de mandats remises à la Cour des Comptes. Si on lit bien le *Moniteur belge* du 12 août 2005, Eddy Courthéoux ne serait que simple administrateur du Foyer non rémunéré. *"Ma déclaration a été réalisée correctement, dit l'intéressé. Je ne vois pas pourquoi j'aurais délibérément omis de mentionner ce mandat."* Et de supposer une erreur du *Moniteur*.

Le salaire des Présidents des sociétés de logements sociaux

Rémunération du Président brut

Les Habitations et Logements Soc. D'Auderghem	1.200,00 €/mois
Le Foyer Anderlechtois	773,72 €/mois
La Cité Moderne	0
Le Logis	973,90 €/mois
Floréal	0
SORELO	0
Le Foyer Bruxellois	991,58 €/mois
Le Foyer Laekenois	1.000,00 €/mois
ASSAM	495,17 €/mois
Les Foyers Collectifs	600,00 €/mois
LOREBRU	1040,40 €/mois
COBRALO	0
Germinal	393,17 €/mois
Messidor	0
Le Home Familial Bruxellois	123,95 €/mois
Le Foyer Etterbeekois	495,79 €/mois
Ieder Zijn Huis	1.121,37 €/mois
Le Foyer Forestois	1.487,36 €/mois
Le Home	0
Les Villas de Ganshoren	1.487,36 €/mois
Le Foyer Ixellois	742,61 €/mois
Le Foyer Jettois	787,00 €/mois
Le Foyer Koekelbergeois	42,14 €/mois
Le Logement Molenbeekois	731,29 €/mois
Le Foyer St-Gillois	1.000,00 €/mois
HBM de St-Josse-ten-Noode	0
Le Foyer Schaerbeekois	1.497,60 €/mois
Société Uccloise du Logement	1.239,47 €/mois
Ville de Forêt	0
Kapelleveld	778,10 €/mois
L'Habitation Moderne	1.487,36 €/mois
Les Locataires Réunis	0
Habitations sociales de Woluwe-Saint-Pierre	818,05 €/mois